

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1288

Relocalisation de l'Équipement d'Accueil du Jeune Enfant "Les Lucioles" - 17 rue Saint Antoine à Lyon 3e - Opération n° 03293004 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 - Programme n° 00002

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

<b>SEANCE DU 9 JUILLET 2015</b>
---------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1288 - RELOCALISATION DE L'ÉQUIPEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT "LES LUCIOLES" - 17 RUE SAINT ANTOINE A LYON 3E - OPERATION N° 03293004 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1 - PROGRAMME N° 00002 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet qui vous est présenté, ainsi que le vote des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002.

L'Équipement d'Accueil du Jeune Enfant des Lucioles est actuellement installé en rez-de-chaussée d'une maison de retraite dans le 3<sup>e</sup> arrondissement. Les surfaces occupées (80 m<sup>2</sup>) ne permettent pas de réaliser les mises en conformité exigées par la réglementation.

Le projet vise à relocaliser la crèche dans des locaux appartenant à la Ville de Lyon et situés au 17 rue Saint Antoine à Lyon 3<sup>e</sup>. Cette relocalisation permettra de créer 10 places d'accueil supplémentaires afin d'avoir une capacité totale de 20 berceaux.

Toutefois, les locaux sont vétustes et ne peuvent être investis en l'état.

Il vous est proposé de réaliser des travaux de réaménagement qui permettront d'offrir des conditions satisfaisantes pour les enfants et le personnel de la structure.

Les travaux de l'opération soumise aujourd'hui à votre approbation concernent :

- la démolition de l'ensemble du plateau de 220 m<sup>2</sup> situé en rez-de-chaussée d'une copropriété afin de créer une nouvelle distribution intérieure ;
- la requalification complète des espaces intérieurs ;
- des aménagements extérieurs, notamment le changement de la clôture, la pose d'un sol amortissant et l'installation d'une casquette de protection.

Au stade APD (avant projet définitif), l'opération est estimée à 570 000 € TTC (valeur mars 2015), y compris le mobilier pour un montant de 55 000 € TTC. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagement enfance 2015-2020 », programme n° 00002.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

### **DELIBERE**

1 – Le lancement de l'opération n° 03293004 « Relocalisation de l'Équipement d'Accueil du Jeune Enfant Les Lucioles » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagement enfance 2015-2020 » - Programme n° 00002.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00002, opération n° 03293004, AP n° 2015-1 et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 644, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2015 : 155 000 € ;

- 2016 : 415 000 €.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY